Elections législatives du 23 juin 1968 - Première Circonscription : AURILLAC

Augustin CHAUVET



CANDIDAT
D'ACTION DEMOCRATIQUE, PAYSANNE ET SOCIALE
Union pour la défense de la République

Officier de la Légion d'honneur
MAIRE DE MAURIAC - CONSEILLER GENERAL DE SALERS
Vice-Président de l'Association des maires du Cantal
Président-fondateur du « FOYER CANTALIEN »
Membre du Conseil d'administration
de la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'H.L.M.
Président du Herd-book Salers,
du Syndicat de contrôle laitier du Cantal
et de la Fédération des syndicats de contrôle laitier du Massif Central



Député sortant

Chers concitoyens,

LA RÉPUBLIQUE CONTINUE.

Des journées révolutionnaires de mai, ne retenons que la volonté populaire de réforme et de mutation dont devront s'inspirer le Gouvernement et la nouvelle Assemblée Nationale.

La contestation de la jeunesse est un fait mondial. On tiendra compte de ses légitimes aspirations en posant, dans tous les domaines, les fondations d'une société nouvelle, plus juste et plus fraternelle.

La France devra se souvenir que, comme tous les autres pays européens sans distinction de régime, elle est menacée dans ses profondeurs par les menées de propagandistes de l'anarchie qui ont réussi à contaminer une partie, infime il est vrai mais combien agissante, de la jeunesse universitaire.

LA RÉPUBLIQUE CONTINUE, grâce au général de Gaulle et au Premier Ministre, notre éminent compatriote, M. Georges Pompidou. Leur sang-froid et leur résolution nous ont épargné les affres, les horreurs et les souffrances de la guerre civile. Les Cantaliens de Saint-Flour - Murat - Mauriac voudront par un vote massif traduire à Georges Pompidou la gratitude que lui doivent les Français.

Me voici de nouveau devant vous, après douze années d'un pacte de confiance et d'amitié trois fois renouvelé à des majorités sans cesse accrues. La tâche que j'ai accomplie dans les diverses missions que vous m'avez confiées, me permet de croire en votre estime et de compter sur votre fidélité. Je n'ai pas besoin de vous redire que vous pouvez être assurés, demain comme hier, de mon total dévouement.

Est-il nécessaire que je vous présente un programme ? Je ne le crois pas. Mais je tiens cependant à préciser quelques objectifs que je souhaite pouvoir faire atteindre en faveur de certaines catégories de citoyens. Les voici :

Agriculteurs. L'avenir économique et démographique du Cantal est lié à la prospérité de l'agriculture qui restera longtemps encore la principale richesse de notre département.

Il convient donc d'agir avec compétence, sérieux et efficacité, en vue d'élever le niveau de vie des agriculteurs.

Cet objectif ne pourra être atteint que par une action conjuguée sur les prix des produits agricoles, sur les structures de production, de transformation et de commercialisation et sur le contexte social, économique et culturel tant urbain que rural qui doit répondre aux besoins d'une agriculture modernisée.

Artisans. Même et plus encore dans les sociétés industrialisées que dans les autres, l'artisanat doit conserver une place importante. Les Etats-Unis en fournissent un exemple particulièrement éclatant. Encore faudrait-il que les artisans ne disparaissent pas, accablés sous le poids des impôts et des charges sociales. Comme je l'ai fait par le passé, je continuerai à lutter pour que les avantages qui leur ont été accordés dans le domaine des taxes sur le chiffre d'affaires et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques soient non seulement maintenus mais améliorés.

Commerçants et industriels. Pour eux, le problème des charges fiscales et sociales revêt également un intérêt capital. Au sein de l'Amicale Parlementaire des Petites et Moyennes Entreprises, je poursuivrai l'action que je n'ai cessé de mener depuis mon entrée au Parlement en vue de l'instauration d'une fiscalité simple et équitable, ne dépassant pas l'entendement des contribuables.

Ouvriers et employés. Un effort important vient d'être fait en votre faveur. Il ne faudrait pas que la hausse des prix vienne demain vous en faire perdre le bénéfice. Plus que tous autres, vous êtes intéressés par la stabilité des prix qui devra être la règle de la politique gouvernementale.

Dans le même temps et avec l'appui de M. le Premier Ministre, je m'efforcerai de faciliter dans ce département une politique d'investissements, seule susceptible d'enrayer l'émigration, en offrant sur place à notre jeunesse les débouchés dont elle a besoin.

Anciens Combattants et Prisonniers de guerre. Après la satisfaction des revendications sociales, le Gouvernement devra maintenant répondre à vos légitimes réclamations, notamment en ce qui concerne l'application du rapport constant et l'octroi de la carte du combattant aux Internés en Suisse et aux anciens d'Algérie.

Pour les personnes âgées et infirmes qui ne sont pas en mesure de défendre leurs droits, il appartiendra au Gouvernement et au Parlement de leur assurer une vieillesse décente en augmentant le taux des allocations qui leur sont attribuées. Concurremment, l'avancement de l'âge de la retraite à 60 ans devra être envisagé, ainsi que cela a été fait pour un certain nombre d'agriculteurs des zones de rénovation rurale.

Pour les jeunes, qui ont été à l'origine de la récente crise sociale, des réformes profondes devront être accomplies tant dans le domaine de l'organisation scolaire et universitaire que dans la recherche des débouchés. Nos jeunes qui portent en eux l'espoir de la France de demain ne devraient plus avoir le sentiment d'être abandonnés par la Nation. Quant aux enfants d'agriculteurs, nous ne cesserons de réclamer « l'égalité des chances » en matière d'enseignement à tous les niveaux, notamment par **une attribution plus large des bourses.** Nous avons d'ailleurs tout lieu d'espérer que notre appel sera entendu.

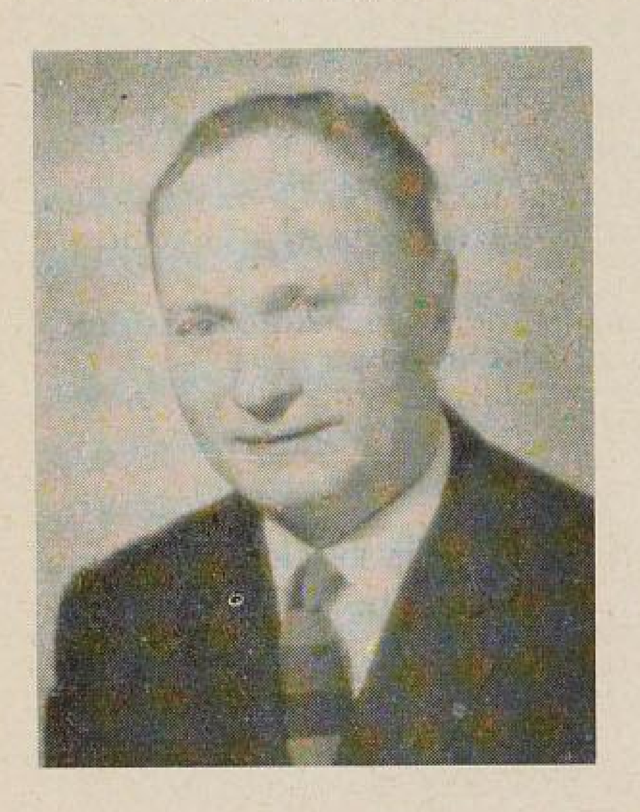
Nous nous permettons également d'espérer que les crédits alloués **pour le logement social** seront encore accrus dans les années à venir et permettront à tous les organismes d'H.L.M., et notamment au « Foyer Cantalien » qui a déjà construit ou mis en chantier 1.600 pavillons ou logements dans le département, de poursuivre leur œuvre avec une efficacité accrue.

Les besoins et les ressources des collectivités locales. Plus encore que dans le passé, les collectivités locales (départements et communes) seront appelées à prendre une part prépondérante dans l'équipement de la Nation. Il appartiendra au Gouvernement de leur en donner les moyens. Nous y veillerons avec soin.

Tourisme. Le tourisme demeure la grande espérance de notre département. Tout devra être mis en œuvre dans le domaine des équipements collectifs (stades, piscines, terrains de camping, villages de vacances, etc.) et particuliers (hôtels, auberges, gîtes ruraux, etc.) pour que cette espérance ne soit pas déçue.

C'est pour l'accomplissement de ce programme, dans un climat de paix sociale et d'union de tous les Français, qu'avec le concours de mon suppléant, M. François Castex, beau-frère de M. Georges Pompidou, je viens, aujourd'hui, solliciter vos suffrages.

VIVE LE CANTAL ! VIVE LA FRANCE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !



Augustin CHAUVET

DÉPUTÉ SORTANT

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

François CASTEX

Officier de la Légion d'honneur - Médaille militaire
Croix de guerre 1939-1945

Vu, le candidat.

APPEL DE M. GEORGES POMPIDOU

L'Union pour la Défense de la République a accordé son investiture à M. Augustin Chauvet, député sortant U.D. Ve République.

J'ai demandé à M. Chauvet, et il a accepté avec joie, de prendre M. François Castex, mon beau-frère, comme suppléant.

J'ai voulu ainsi marquer l'intérêt que je porte, en dehors de ma circonscription, à l'ensemble du département du Cantal.

Je suis sûr qu'une telle équipe saura montrer son efficacité au service de la première circonscription pour la défense de la légalité républicaine et des libertés.

J'ai tout lieu de croire que les électeurs et les électrices de la Circonscription d'Aurillac auront à cœur de confirmer, dès le premier tour de scrutin, leur confiance à M. Augustin Chauvet qui les représente depuis plus de 12 ans maintenant, assurant ainsi avec l'avenir de la République et de la France, celui du Cantal tout entier.

Georges POMPIDOU.
Premier Ministre.

Imprimerie Moderne - Aurillac